

ARRÊTÉ
DE NOMINATION PAR VOIE DE MUTATION
DE M. ou M^{me} [Nom Prénom]
GRADE [grade]

Le Maire (*ou le Président*) de [collectivité ou établissement public],

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° [numéro du décret] du [date] portant statut particulier du cadre d'emplois [cadre d'emploi],

Vu la délibération en date du [date] créant un emploi de [emploi],

OU

Vu le tableau des effectifs budgétaires,

Vu la déclaration de vacance d'emploi auprès du Centre de Gestion,

Vu la candidature présentée par M. ou M^{me} [Nom, Prénom],

(*si la mutation intervient dans un délai inférieur à trois mois*)

Vu l'accord entre Monsieur le Maire (*ou le Président*) de [collectivité ou établissement public] et Monsieur le Maire (*ou le Président*) de [collectivité ou établissement public] relatif à la mutation de M. ou M^{me} [Nom, Prénom], à compter du [date],

Vu l'arrêté du [date], classant M. ou M^{me} [Nom, Prénom] au grade de [grade], [échelon] échelon, Indice Brut [IB], Indice Majoré [IM], avec une ancienneté de [durée ancienneté],

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

M. ou M^{me} [Nom, Prénom] né(e) [nom de jeune fille] le [date de naissance] est nommé(e) [grade] par voie de mutation, à compter du [date],

ARTICLE 2 :

M. ou M^{me} [Nom, Prénom] est classé(e) au [échelon] échelon, Indice Brut [IB], Indice Majoré [IM], avec une ancienneté de [durée ancienneté],

ARTICLE 3 :

Le Secrétaire Général (*ou le Directeur Général*) est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Transmis au Représentant de l'État,
- Notifié à l'intéressé(e).

Ampliation adressée au :

- Président du Centre de gestion,
- Comptable de la collectivité.

Fait à [commune], le [date]

Le Maire (*ou le Président*),

Le Maire (*ou le Président*),

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Notifié le [date]

Signature de l'agent :